

Situation professionnelle au 1er décembre 2022
Promotion : MASTER 2019-2020

MENTION
HISTOIRE

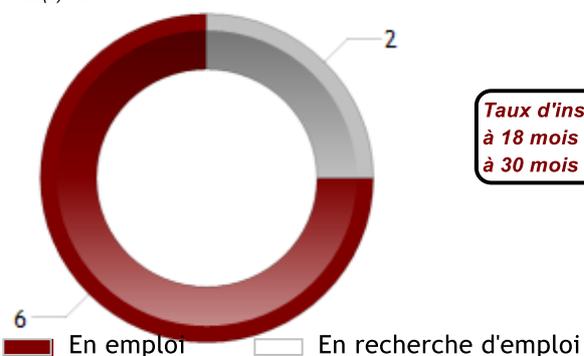
PARCOURS

**HISTOIRE INTERNATIONALE, CONFLITS ET GEOPOLITIQUE
DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS**

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

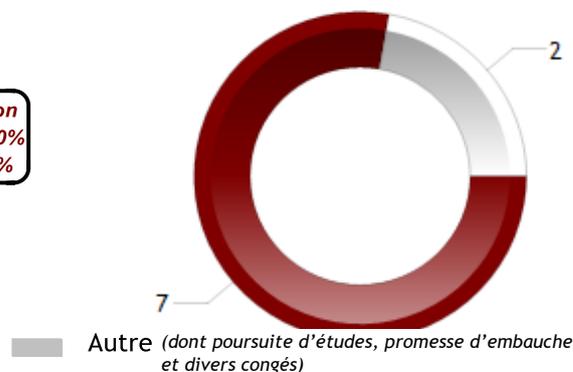
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 78%

EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

-Consultant RSE-Développement Durable

-Doctorant en anthropologie

-Gestionnaire des sujets du baccalauréat général

-Journaliste

-Journaliste pour l'émission Télématin :

-Officier sous contrat

-Professeur d'histoire géographie

SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



Oui ou Plutôt oui
(D. et N.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement D.)

Oui ou Plutôt oui
(seulement N.)

Non ou Plutôt non
(D. et N.)

MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7

Relations personnelles ou professionnelles 29 %

Suite à un stage 29 %

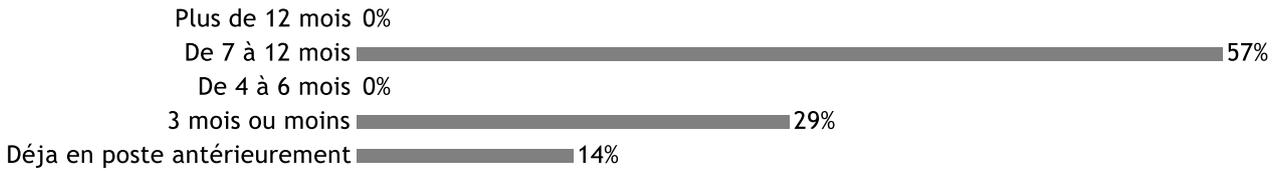
Concours de la fonction publique 14 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14 %

Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



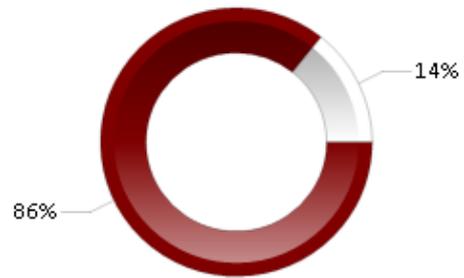
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

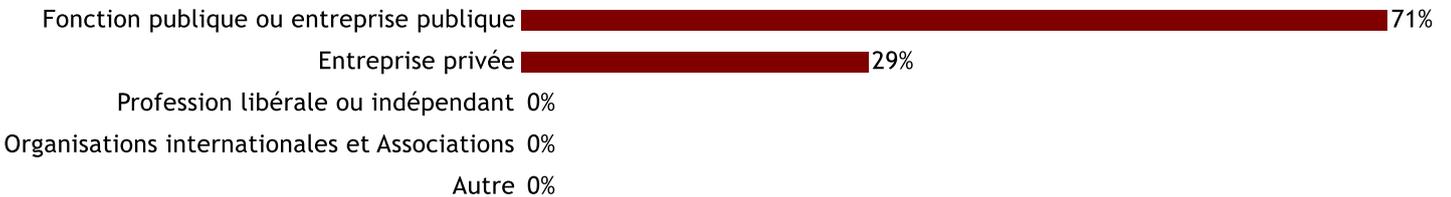
Nombre de réponse(s) : 7



Cadre Technicien Employé

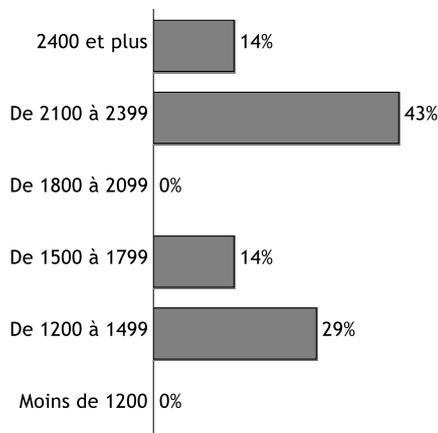
Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 7



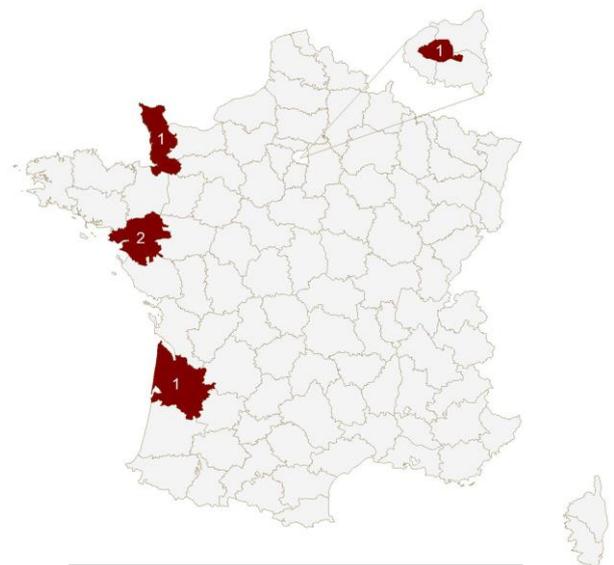
Salaire médian : 2208 euros

Salaire moyen : 1924 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 0